



INFORMATION AU PUBLIC
CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 22 JANVIER 2020

(Article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune de Fosses se réunira en séance ordinaire :

Le mercredi 22 janvier 2020
à 20h30
Pôle civique (salle du conseil – 2^{ème} étage)

■ Adoption du compte rendu du Conseil municipal du 18 décembre 2019

Rang	OBJET	Rapporteur
1	Débat d'orientation budgétaire 2020	Christophe LACOMBE
2	Convention partenariale 2020-2022 relative à la mise en oeuvre des actions de prévention spécialisée entre le Conseil départemental du Val d'Oise, la ville de Fosses et l'association IMAJ	Jacqueline HAESINGER
3	Modification des statuts du Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)	Jean Marie MAILLE
4	Approbation et signature de la Charte du projet agricole et forestier du Grand Roissy actualisée suite à l'intégration du territoire seine-et-marnais	Dominique DUFUMIER
5	Compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) 2018 par Grand Paris Aménagement relatif au traité de concession d'aménagement de la ZAC du centre-ville	Pierre BARROS
6	Compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL) 2018 par Grand Paris Aménagement relatif au traité de concession d'aménagement de la ZAC de la gare	Pierre BARROS
7	Tableau des effectifs	Christophe LACOMBE

Fait à Fosses, le 15 janvier 2020

Le maire

Pierre BARROS